

ALLOCUTION DE MONSIEUR MOULINE,

Chef de la Mission de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Djibouti

Djibouti - 4 juin 1995

Je me réjouis tout particulièrement, Monsieur le Ministre, Mesdames et -Messieurs, de participer à vos côtés à cette cérémonie officielle de remise des prix de la Coupe Francophone des Affaires, le Mot d'Or 1995.

Nous sommes maintenant dans la tradition, puisque la première manifestation dans ce cadre eut lieu en 1991 et qu'elle réunit aujourd'hui 35 pays dans le monde entier. À DJIBOUTI, le nombre record de 375 participants a été enregistré.

Placée sous le patronage du Haut Conseil de la Francophonie, de l'Agence de Coopération culturelle et technique, de la Délégation générale à la langue française et de l'Action pour promouvoir le Français des Affaires, représentée ici par M. ROSSIGNOL, Inspecteur Pédagogique Régional bien connu à DJIBOUTI pour le travail remarquable qu'il y effectue depuis plusieurs années, elle est également parrainée par la Caisse Française de Développement.

Certains pourraient considérer que cette remise de prix, après tout, ne constitue qu'un combat d'arrière-garde, voué à l'échec devant les progrès inexorables de l'Américan Way of Life, du business et du Wall Street Journal..

Je pense bien sûr à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, texte fondamental de la charte des Nations Unies, qui doit vous rappeler que c'est dans la langue française que s'est, pour la première fois, exprimée une idée qui demeure essentielle : le développement économique et social auquel vous destinez votre avenir est indissociable du respect des droits de l'homme. Parfois, on peut lire ou entendre des interrogations sur l'utilité ou la nécessité de l'étude du français. Ces questions se posent soit au nom du respect de l'identité culturelle de chaque nation, soit au nom de l'efficacité économique qui devrait nous orienter définitivement vers l'anglais.

Ce que je viens de dire suffirait à ruiner ces analyses. J'ajoute cependant que s'engager dans cette voie, ce serait oublier que "la Francophonie est un espace de dialogue, de coopération et de partenariat dans le plus profond respect de sa diversité. Son unité se fonde sur une communauté de valeurs et de langues, consacrée à la promotion de la paix, de la justice, de la sécurité, de la solidarité et de la démocratie ainsi qu'au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui sont universels et inaliénables" (Déclaration du Sommet Francophone de Maurice 1994).

Permettez-moi de ne pas en être convaincu.

Autorisez-moi quelques commentaires susceptibles de nourrir votre réflexion et de mesurer combien les jeunes que nous allons récompenser dans quelques instants sont peut-être, tout au contraire, aux avant-postes du progrès, d'abord parce que leur engagement dans le

monde des affaires témoigne de leur volonté de participer à l'activité économique et au développement de votre pays. Ensuite parce que ce choix les intègre pleinement comme membres de cette très grande communauté ayant le français en partage.

À ce sujet, vous devez considérer que ce choix n'est pas seulement celui d'un véhicule du langage : derrière les mots que vous avez choisi d'utiliser, vivent des concepts, des idées, une ouverture de l'esprit, bref une culture dont l'importance et la valeur ont enrichi d'une manière décisive le patrimoine de l'humanité.

Ce serait oublier aussi que cet espace francophone encourage et développe la souveraineté de chaque État en son sein.

Là encore, le Sommet de Maurice, l'année dernière, a permis l'adoption d'une importante résolution sur le français dans les organisations internationales, rappelant ainsi la vocation de notre langue commune à être le symbole de l'unité dans la diversité.

S'agissant de la jeune République de Djibouti, on a souvent dit qu'elle constitue un îlot de francophonie dans la Corne de l'Afrique. Bien sûr. Et sans doute cette situation pourrait elle servir d'argument à ceux qui préféreraient un ensemble géographiquement plus homogène. Mais cet isolement, je l'ai dit, n'est qu'apparent.

Membre de cet univers francophone, DJIBOUTI participe en quelque sorte à cette "exception culturelle" qui consiste à lutter contre l'hégémonie d'une seule langue, tout particulièrement dans le domaine des affaires.

Pour conclure, permettez-moi de remercier tous ceux qui, à chaque étape de la préparation de cette Coupe Francophone des Affaires ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Mes félicitations, bien sûr, vont aux lauréats et singulièrement aux élèves de classe de B.T.S., dont j'ai pu apprécier les remarquables travaux. Ceci constitue pour la coopération française dans le domaine de l'éducation, un encouragement à poursuivre dans cette voie.

Je donne la parole à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale.